



**ACADÉMIE
D'AMIENS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ÉDUCATION NATIONALE

Des femmes et
des hommes qui
changent la vie
pour toute la vie

RAPPORT DU JURY

**Concours de recrutement
de professeurs des écoles**
concours externe, second concours interne
et troisième concours

**Accès à l'échelle de rémunération
des professeurs des écoles
des établissements
d'enseignement privés sous contrat**
concours externe et second concours interne

SESSION 2024

RAPPORT DU JURY

Depuis la session 2022, les épreuves des concours externes, des seconds concours et des troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles (CRPE) ont été modifiées se composant désormais de **trois épreuves écrites d'admissibilité** et de **deux épreuves orales d'admission**.

Les candidats peuvent également demander à subir **une épreuve orale facultative** portant sur une langue vivante étrangère.

Le cadre de référence des épreuves est celui des programmes de l'école primaire.

Les connaissances attendues des candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé de ces programmes. Il est attendu du candidat qu'il maîtrise finement et avec du recul l'ensemble des connaissances, compétences et démarches intellectuelles du socle commun de connaissances, compétences et culture, et les programmes des cycles 1 à 4.

Des connaissances et compétences en didactique du français et des mathématiques ainsi que des autres disciplines pour enseigner au niveau primaire sont nécessaires.

Les épreuves écrites prennent appui sur un programme publié sur le site internet du ministère chargé de l'éducation nationale.

*Toute note globale égale ou inférieure à 5 sur 20 à l'une des épreuves écrites d'admissibilité est éliminatoire.
La note 0 obtenue à l'une des épreuves d'admission ou à l'une des deux parties de la deuxième épreuve d'admission est éliminatoire.
La note obtenue à l'épreuve facultative n'est prise en compte que pour sa part excédant la note de 10 sur 20.
Le jury tient compte dans la notation des épreuves de la maîtrise écrite et orale de la langue française (vocabulaire, grammaire, conjugaison, ponctuation, orthographe)*

Avant de prendre connaissance de ce rapport, il est indispensable de consulter les épreuves de la session 2024 téléchargeables à partir des liens ci-après.



Pour télécharger le sujet de l'épreuve écrite disciplinaire de français :
<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/media/13644/download>



Pour télécharger le sujet de l'épreuve écrite disciplinaire de mathématiques :
<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/media/13647/download>



Pour télécharger le sujet de l'épreuve écrite d'application :
<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/media/13641/download>

Jean-Paul OBELLIANNE
Directeur académique des services
de l'éducation nationale de l'Oise

Président du Jury

Table des matières

1	Éléments statistiques généraux	4
2	Épreuves d'admissibilité	5
2.1	Épreuve écrite disciplinaire de français	5
2.1.1	Moyennes et répartition des notes	6
2.1.2	Remarques d'ordre général sur l'ensemble des copies	6
2.1.3	Remarques sur la partie 1 : étude de la langue	6
2.1.4	Remarques sur la partie 2 : lexicque et compréhension lexicale	6
2.1.5	Remarques sur la partie 3 : réflexion et développement	7
2.1.5.1	Remarques sur la structuration du développement	7
2.1.5.2	Remarques sur la qualité de la réflexion	7
2.2	Épreuve écrite disciplinaire de mathématiques	7
2.2.1	Moyennes et répartition des notes	7
2.2.2	Présentation des questions et observations du jury	8
2.3	Épreuve écrite d'application	9
2.3.1	Moyennes et répartition des notes	10
2.3.2	Choix des candidats et moyennes par sujet	10
2.3.3	Épreuve écrite d'application dans le domaine des Sciences et technologie	10
2.3.3.1	Remarques d'ordre général sur l'ensemble des copies	11
2.3.3.2	Conseils aux candidats pour se préparer à l'épreuve	11
2.3.4	Épreuve écrite d'application : histoire, géographie, enseignement moral et civique	11
2.3.4.1	Remarques d'ordre général sur l'ensemble des copies	12
2.3.4.2	Conseils aux candidats pour se préparer à l'épreuve	12
2.3.5	Épreuve écrite d'application dans le domaine des Arts	12
2.3.5.1	Remarques d'ordre général sur l'ensemble des copies	13
2.3.5.2	Conseils aux candidats pour se préparer à l'épreuve	13
2.3.5.3	Observations concernant les réponses des candidats	13
3	Épreuves d'admission	14
3.1	Nombre de candidat admissibles et seuils d'admissibilité	14
3.2	Moyennes par épreuve des candidats admissibles	14
3.3	Moyennes des épreuves d'admission	15
3.4	Moyennes des candidats admis	15
3.5	Profil des candidats admis	15
3.6	Épreuve de leçon	16
3.6.1	Moyennes et répartition des notes	16
3.6.2	Durée des exposés de l'épreuve de leçon en français et en mathématiques	16
3.6.3	Observations générales	16
3.6.4	Remarques concernant l'épreuve de leçon en français	17
3.6.4.1	Principales réussites des candidats	17
3.6.4.2	Principales difficultés rencontrées par les candidats	17
3.6.4.3	Conseils pour se préparer à cette épreuve	17
3.6.5	Remarques concernant l'épreuve de leçon en mathématiques	17
3.6.5.1	Principales réussites des candidats	17
3.6.5.2	Principales difficultés rencontrées par les candidats	18
3.6.5.3	Conseils pour se préparer à cette épreuve	18

3.7 Épreuve d'entretien.....	19
3.7.1 Moyenne et répartition des notes de l'épreuve d'entretien	19
3.7.2 Répartition des notes (sur 10) par sous épreuve.....	20
3.7.3 Remarques concernant l'épreuve d'entretien	20
3.7.4 Conseils aux candidats pour la partie EPS.....	21
3.7.5 Conseils aux candidats pour la partie motivation et parcours professionnel	21
3.7.6 Conseils aux candidats pour la partie dédiée aux mises en situation.....	22
3.8 Épreuve facultative de langue vivante.....	22
3.8.1 Langues présentées par les candidats admissibles	23
3.8.2 Nombre de candidats inscrits et présents à l'épreuve	23
3.8.3 Répartition des notes.....	23
3.8.4 La maîtrise de la langue étrangère.....	23
3.8.5 La partie pédagogique.....	23
3.8.6 Conseils aux candidats.....	24
4 Affectation des lauréats des concours publics	24
5 Ressources numériques pour préparer le concours.....	25

1 Éléments statistiques généraux

Concours de recrutement de professeurs des écoles

Concours public	Nombre de candidats inscrits	Candidats présents		Nombre de postes
		Nombre	%	
Externe public	1 039	502	48,32%	220
Troisième concours	449	145	32,29%	22
Second concours interne	137	48	35,04%	16

Pour le concours externe public, 64,9 % des candidats présents détenaient un Master « Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (MEEF) » ou étaient inscrits dans ce parcours.

Accès à l'échelle de rémunération des professeurs des écoles des établissements d'enseignement privés sous contrat

Concours privés	Nombre de candidats inscrits	Candidats présents		Nombre de postes
		Nombre	%	
Externe privé	154	34	22,08%	10
Second Interne privé	34	8	23,53%	2

Pour le concours externe privé, 44,1 % des candidats présents détenaient un Master « Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (MEEF) » ou étaient inscrits dans ce parcours.

Répartition par années de naissance des candidats présents

Concours / Années de naissance	1966 1970	1971 1975	1976 1980	1981 1985	1986 1990	1991 1995	1996 2000	2001 2002
Concours externe public	1%	1%	5%	10%	9%	8%	41%	24%
3 ^{ème} concours public	1%	13%	16%	23%	26%	14%	6%	1%
2 nd concours interne public	13%	0%	13%	25%	25%	25%	0%	0%
Concours externe privé	3%	9%	9%	9%	3%	15%	45%	6%
2 nd concours interne privé	0%	6%	21%	15%	13%	21%	17%	8%
Tous concours	1%	4%	8%	13%	12%	11%	33%	18%

Répartition femmes / hommes des candidats présents

Concours	Femmes	Hommes
Concours externe public	85%	15%
3 ^{ème} concours public	79%	21%
2 nd concours interne public	88%	13%
Concours externe privé	88%	12%
2 nd concours interne privé	81%	19%
Tous concours	84%	16%

Taux de réussite des candidats inscrits

Concours	Candidats inscrits	Postes	Épreuves écrites d'admissibilité		Épreuves orales d'admission					
			Candidats présents	% présents	Admissibles	% admissibles	Candidats admis	% admis / présents	Inscrits sur liste complémentaire	% LC / présents
Externe Public	1 039	220	502	48,3%	328	65,3%	220	43,8%	50	10,0%
3 ^{ème} conc. public	449	22	145	32,3%	67	46,2%	22	15,2%	22	15,2%
Interne Public	137	16	48	35,0%	26	54,2%	15	31,3%	0	0,0%
Total public	1 625	258	695	42,8%	421	60,6%	257	37,0%	72	10,4%
Externe Privé	154	10	34	22,1%	17	50,0%	10	29,4%	4	11,8%
Interne Privé	34	2	8	23,5%	6	75,0%	2	25,0%	3	37,5%
Total privé	188	12	42	22,3%	23	54,8%	12	28,6%	7	16,7%
Total académie	1 813	270	737	40,7%	444	60,2%	269	36,5%	79	10,7%

2 Épreuves d'admissibilité

2.1 Épreuve écrite disciplinaire de français

Durée : **3 heures** | Coefficient : **1**

L'épreuve prend appui sur un texte (extrait de roman, de nouvelle, de littérature d'idées, d'essai, etc.) d'environ 400 à 600 mots.

Elle comporte trois parties :

- une partie consacrée à l'**étude de la langue**, permettant de vérifier les connaissances syntaxiques, grammaticales et orthographiques du candidat ;
- une partie consacrée au **lexique et à la compréhension lexicale** ;
- une partie consacrée à une réflexion suscitée par le texte à partir d'une question posée sur celui-ci et dont la réponse prend la forme d'un développement présentant un raisonnement rédigé et structuré.

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout document et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

L'épreuve est notée sur 20. **Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.**



Pour télécharger le sujet de l'épreuve écrite disciplinaire de français :
<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/media/13644/download>

2.1.1 Moyennes et répartition des notes

Concours	Moyenne des candidats présents	Répartition des notes				Note Min. Max	Moyenne des candidats admissibles
		< 5	> 5 à 10	> 10 à 15	> 15		
externe public	10,75	5,2%	39,1%	43,9%	11,8%	1,00 20,00	12,52
3 ^{ème} concours public	10,51	11,0%	35,2%	44,8%	9,0%	0,50 18,50	13,62
interne public	9,86	6,3%	43,8%	45,8%	4,2%	3,00 18,00	12,27
externe privé	11,04	0,0%	41,2%	47,1%	11,8%	5,50 18,50	13,29
interne privé	9,56	0,0%	62,5%	37,5%	0,0%	6,50 12,00	10,17

2.1.2 Remarques d'ordre général sur l'ensemble des copies

Les copies présentent une grande hétérogénéité dans la maîtrise des compétences en étude de la langue, en termes de capacité d'analyse et de rédaction. La qualité orthographique de la majorité des copies est préoccupante pour des candidats se destinant au métier de professeur des écoles. Ainsi, près de 25% des copies contiennent plus de 10 erreurs orthographiques ou syntaxiques avec des fautes récurrentes telles que « malgré que », « parmi », « comme même », « le champs lexical », et des confusions entre homophones (a/à, ce/se).

Par ailleurs, de nombreux candidats n'adaptent par leur niveau de langue dans le cadre du concours en employant des expressions telles que « de base ».

Les plus faibles copies témoignent d'une absence de maîtrise des connaissances de niveau collège voire élémentaire (sujet/verbe, nature/fonction, familles de mots) et d'une syntaxe défaillante.

L'illisibilité de certaines graphies est un obstacle à la compréhension des copies.

Pour les parties 1 et 2, il a été relevé des réponses particulièrement hétérogènes, soit trop soit pas assez détaillées voire non rédigées. Les tableaux ont été appréciés dans la mesure où ils permettaient une bonne lisibilité de réponse à certaines questions.

Enfin, la gestion du temps a été une difficulté pour de nombreux candidats. La partie 3 est souvent incomplète, témoignant d'une mauvaise anticipation de la répartition du temps de travail. Dans cette partie, la majorité des copies propose un propos structuré avec une introduction, des parties distinctes et une conclusion. Néanmoins, il faut relever que les références littéraires sont souvent pauvres et se limitent aux œuvres travaillées lors de la préparation du concours. Les meilleures copies proposent a contrario des références variées dans des champs culturels divers et dépassent la simple mention pour les exploiter dans leur écrit. Trop peu de copies font le lien avec l'activité scolaire et l'enseignement de la production d'écrit.

2.1.3 Remarques sur la partie 1 : étude de la langue

Les questions les plus réussies ont été celles relatives aux fonctions de la phrase : capacité à identifier le sujet, le COD et le CCT - même si la manipulation n'est pas toujours justifiée, la rédaction d'une phrase intégrant une proposition coordonnée et l'explication de l'emploi du présent.

Les questions les moins réussies :

- identification du présent du conditionnel, souvent confondu avec le futur ou l'imparfait de l'indicatif.
- analyse des différents emplois de la virgule. La question a été souvent mal comprise et les réponses ont été rarement claires.
- le repérage des différents sujets a été souvent erroné, avec des confusions entre pronom et déterminant.
- la question sur la subordination a été mal comprise : la fonction n'est pas donnée dans la moitié des copies.

2.1.4 Remarques sur la partie 2 : lexique et compréhension lexicale

La question la plus réussie a été celle des mots de la même famille que « certitude ». Cette compétence basique est bien maîtrisée par la majorité des candidats.

Les questions les moins réussies sont :

- l'explication du mot « apatride » en contexte, souvent échouée, avec des explications hasardeuses.
- le sens figuré du mot « baladent » n'a que rarement été perçu.
- l'analyse des éléments de style : très souvent l'identification est correcte mais l'interprétation et l'exploitation sont insuffisantes. Il faut également noter une confusion fréquente entre métaphore et comparaison.

2.1.5 Remarques sur la partie 3 : réflexion et développement

2.1.5.1 Remarques sur la structuration du développement

La majorité des candidats a proposé un développement structuré en paragraphes et présentant une réflexion progressive et cohérente. Les candidats les plus fragiles ou qui n'ont pas su gérer leur temps ont laissé un plan apparent et ont réalisé un écrit abrégé, peu lisible et en proposant une conclusion artificielle.

2.1.5.2 Remarques sur la qualité de la réflexion

La majorité des candidats a su développer les fonctions de l'écriture mais peu a exploité ses pouvoirs. De même, trop peu de candidats ont mentionné le plaisir d'écrire.

Certains candidats sont passés à côté de l'exercice en se contentant de paraphraser le texte-support et en glissant quelques références littéraires sans que cela ne vienne nourrir la réflexion.

2.2 Épreuve écrite disciplinaire de mathématiques

Durée : **3 heures** | Coefficient : **1**

L'épreuve est constituée d'un ensemble d'au moins trois exercices indépendants, permettant de vérifier les connaissances du candidat.

L'épreuve est notée sur 20.

Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.



Pour télécharger le sujet de l'épreuve écrite disciplinaire de mathématiques :
<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/media/13644/download>

2.2.1 Moyennes et répartition des notes

Concours	Moyenne des candidats présents	Répartition des notes				Note Min. Max	Moyenne des candidats admissibles
		< 5	> 5 à 10	> 10 à 15	> 15		
externe public	10,73	9,1%	32,6%	46,3%	12,1%	0,00 19,50	12,52
3 ^{ème} concours public	8,92	19,7%	40,8%	28,9%	10,6%	0,00 17,50	12,21
interne public	8,90	20,8%	45,8%	29,2%	4,2%	1,50 18,50	11,85
externe privé	10,12	14,7%	41,2%	32,4%	11,8%	3,50 17,50	13,47
interne privé	9,00	25,0%	25,0%	50,0%	0,0%	0,50 14,00	11,08

2.2.2 Présentation des questions et observations du jury

Exercice 1

Présentation

Le premier exercice évaluait les compétences et connaissances des candidats dans le domaine des grandeurs et mesures. Dans un premier temps, l'exercice consistait à effectuer le calcul de la circonférence d'une bouteille et de son volume, puis à comparer des représentations graphiques de courbes représentant les volumes d'eau recueillis dans des pluviomètres. Dans la deuxième partie de l'exercice, les candidats devaient comparer les précipitations entre deux villes en calculant la moyenne, la médiane et l'étendue d'une série statistique.

Observations

De nombreux candidats ont éprouvé des difficultés à appliquer correctement la formule de calcul de la circonférence, souvent due à une confusion entre le diamètre et le rayon de la bouteille. Le calcul de l'étendue d'une série statistique a posé problème à plusieurs candidats, notamment en raison d'une mauvaise identification des valeurs extrêmes de la série.

Certains candidats ont utilisé la médiane à la place de la moyenne et vice-versa, ce qui a conduit à des erreurs dans les comparaisons des précipitations. La conversion des unités de volume, notamment de centimètres cubes (cm^3) en litres (l), a été une source de difficulté. Plusieurs candidats n'ont pas su appliquer correctement le facteur de conversion ($1 \text{ litre} = 1000 \text{ cm}^3$).

Exercice 2

Présentation

Le deuxième exercice consistait à vérifier des affirmations portant sur la connaissance des divers types de nombres et leurs propriétés, des fonctions affines et leur représentation, ainsi que la connaissance et l'application des propriétés du théorème de Thalès.

Observations

La majorité des candidats a vérifié les affirmations en donnant un exemple, mais sans les démontrer rigoureusement. De plus, le recours à un contre-exemple pour invalider une assertion fautive n'a pas été utilisé de manière systématique. Cette approche limitée a conduit à des validations incorrectes et à une compréhension incomplète des concepts.

La question relative à l'application du théorème de Thalès a été la plus échouée. La majorité des candidats ont omis d'effectuer la vérification du parallélisme, condition indispensable à l'application correcte du théorème de Thalès. Il était nécessaire de s'appuyer sur les propriétés des triangles semblables, notamment deux triangles isocèles, pour justifier le parallélisme. Cette omission a conduit à des erreurs systématiques dans les réponses fournies.

Exercice 3

Présentation

L'exercice 3 demande de la part des candidats une maîtrise des compétences et connaissances liées aux calculs de probabilités (expérience aléatoire, issue, événement, probabilité). La première question consistait à réaliser le patron cohérent d'un dé de côté de 3,8 cm. Il s'agissait ensuite de calculer des probabilités dans des contextes faisant intervenir une épreuve.

Observations

Globalement, la réalisation du patron du cube et la numérotation correcte des faces du dé n'ont pas posé de problèmes aux candidats. En revanche, les candidats ont éprouvé des difficultés à proposer un événement dont la probabilité est connue et à identifier toutes les issues possibles d'une épreuve. La maîtrise fragile de la compréhension et de l'application des concepts fondamentaux de probabilité a souvent conduit à des erreurs d'interprétation.

Exercice 4

Présentation

L'exercice 4 se compose de trois parties indépendantes. Dans la première partie, les candidats étaient invités à résoudre des problèmes sollicitant leurs compétences et connaissances relatives aux notions de distances, de vitesses et de pourcentages. Dans la deuxième partie, il leur était demandé d'interpréter des données numériques à l'aide d'un tableur pour calculer les distances parcourues et les vitesses. Dans la troisième partie, les candidats devaient s'appuyer sur une égalité de rapports pour calculer la longueur d'une piste de course composée d'un rectangle et de deux demi-cercles.

Observations

La majorité des candidats a réussi à calculer correctement la vitesse moyenne en mètres par minute, montrant une bonne maîtrise des conversions de base et des calculs de vitesses. En revanche, certains candidats ont eu des difficultés à convertir les vitesses de m/min en km/h, ce qui a entraîné des erreurs dans les résultats finaux. Le calcul des pourcentages a également posé problème à plusieurs candidats, avec des erreurs fréquentes dans l'application des formules ou dans l'interprétation des résultats.

Plusieurs candidats ont rencontré des difficultés dans l'utilisation du tableur, notamment en confondant "x" pour la multiplication avec "*" et "/" pour la division avec "/".

Un certain nombre de candidats ont éprouvé des difficultés à calculer correctement la longueur de la piste de course, particulièrement lorsqu'il s'agissait d'intégrer les deux demi-cercles avec le rectangle pour obtenir le résultat final.

Exercice 5

Présentation

L'exercice consiste à construire et dénombrer des carrés contigus autour du bord d'un géoplan, une planche carrée avec des picots en grille où les élèves placent des élastiques pour former des carrés. Il s'agit ensuite de résoudre une équation et une inéquation à une inconnue pour déterminer le nombre de picots nécessaires à la construction du géoplan. La deuxième partie de l'exercice mobilise les compétences et connaissances des candidats en grandeurs et mesures (calcul d'aire et de périmètre) ainsi qu'en programmation avec le logiciel Scratch.

Observations

Le jury recommande aux candidats d'illustrer cette situation à travers des cas particuliers pour bien saisir le problème. Cela permet de mieux cerner les relations entre les différentes quantités (nombre total de picots, nombre de picots par côté, nombre de carrés par côté, nombre total de carrés) et ainsi de pouvoir généraliser et argumenter ces relations avec des expressions littérales pour un nombre quelconque « n » de picots.

Le calcul exact du périmètre de la figure est rarement abordé, les candidats proposant généralement une valeur approchée en mesurant directement sur le dessin.

Il y a souvent une confusion entre valeur approchée et valeur exacte.

L'utilisation de Scratch, notamment en ce qui concerne les angles, est insuffisamment maîtrisée, avec une confusion fréquente entre les valeurs des angles de 45° et 135°.

2.3 Épreuve écrite d'application

Durée : 3 heures | Coefficient : 1

L'épreuve a pour objectif d'apprécier la capacité du candidat à proposer une **démarche d'apprentissage progressive et cohérente**.

Le **candidat a le choix au début de l'épreuve** entre trois sujets portant respectivement sur l'un des domaines suivants :

- **sciences et technologie ;**
- **histoire, géographie, enseignement moral et civique ;**
- **arts.**

Le candidat dispose d'un dossier comportant notamment des travaux issus de la recherche et des documents pédagogiques. Le candidat est amené à montrer dans le domaine choisi une maîtrise disciplinaire en lien avec les contenus à enseigner et à appliquer cette maîtrise à la construction ou à l'analyse de démarches d'apprentissage.



Pour télécharger le sujet de l'épreuve écrite d'application :
<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/media/13641/download>

2.3.1 Moyennes et répartition des notes

Concours	Moyenne des candidats présents	Répartition des notes				Note Min. Max	Moyenne des candidats admissibles
		< 5	> 5 à 10	> 10 à 15	> 15		
externe public	11,15	8,7%	27,4%	50,7%	13,3%	0,00 20,00	13,10
3 ^{ème} concours public	9,16	19,3%	40,7%	33,6%	6,4%	1,00 20,00	12,04
interne public	9,35	20,8%	35,4%	33,3%	10,4%	0,00 17,50	12,60
externe privé	9,64	15,2%	36,4%	48,5%	0,0%	3,50 15,00	12,26
interne privé	11,44	12,5%	12,5%	62,5%	12,5%	2,50 16,50	12,83

2.3.2 Choix des candidats et moyennes par sujet

Concours	Sciences et technologie		Histoire, géographie, enseignement moral et civique		Arts	
	%	Moy.	%	Moy.	%	Moy.
externe public	39,4%	11,56	48,3%	10,83	12,3%	11,14
3 ^{ème} concours public	45,0%	10,14	42,9%	8,65	12,1%	7,35
interne public	47,9%	11,15	41,7%	7,70	10,4%	7,70
externe privé	36,4%	12,38	51,5%	8,62	12,1%	5,75
interne privé	25,0%	7,50	75,0%	12,75	0,0%	---

2.3.3 Épreuve écrite d'application dans le domaine des Sciences et technologie

L'épreuve a pour objectif d'apprécier la capacité du candidat à proposer une démarche d'apprentissage progressive et cohérente. L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycles 1 à 3), y compris dans sa dimension expérimentale.

Elle peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat.

L'épreuve est notée sur 20.

Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

En s'appuyant sur le programme d'enseignement des sciences et technologie à l'école primaire, ce sujet propose d'illustrer quelques aspects scientifiques et technologiques attachés à la pratique de l'escrime.

- Le sujet comporte des questions de nature didactique, ou pédagogique repérées par un astérisque (*).
- Le jury tiendra compte dans la notation de l'épreuve de la maîtrise de la langue française du candidat.
- Les parties et sous parties sont indépendantes.
- Le barème des différentes parties est donné à titre indicatif.

Partie 1. Physiologie du sportif. 7,00 points

- A. L'alimentation du sportif
- B. Le fonctionnement de l'organisme lors de l'effort physique

Partie 2. Comment les innovations technologiques ont-elles transformé la pratique de l'escrime en compétition ? 7,25 points

- A. Présentation des équipements et du système de repérage électronique des touches
- B. Un système de repérage des touches sans fil
- C. La programmation du système d'affichage

Partie 3. Les matériaux dans l'équipement du sportif. 5,75 points

- A. Le circuit électrique du dispositif de détection des touches
- B. Étude d'une démarche d'investigation
- C. L'escrime paralympique

2.3.3.1 Remarques d'ordre général sur l'ensemble des copies

D'une manière générale, les meilleurs candidats ont su montrer des connaissances scientifiques larges avec une maîtrise du lexique spécifique au domaine.

Cependant, le jury s'étonne de trouver des copies qui laissent à penser que les connaissances minimales pour enseigner à des élèves d'école primaire sont insuffisantes.

Les meilleurs candidats justifient, expliquent et argumentent leurs réponses avec précision tandis que trop de candidats rencontrent des difficultés dans la mise en œuvre d'une démarche scientifique : les réponses proposées sont majoritairement des situations « descendantes » ne permettant pas aux élèves d'être en situation d'apprentissage.

Dans l'ensemble, les parties technologie et matériaux dans l'équipement sportif sont mieux réussies que la partie physiologie du sport.

Enfin, le jury rappelle qu'il est normal de produire des copies où l'écriture, la syntaxe ainsi que l'orthographe et la grammaire sont maîtrisées.

2.3.3.2 Conseils aux candidats pour se préparer à l'épreuve

- Veiller à la rigueur des notions scientifiques.
- Ne pas faire de hors sujet et s'en tenir à la question posée.
- Ne pas oublier les unités et le résultat lorsqu'un calcul est demandé.
- Renforcer les connaissances pédagogiques et didactiques pour développer la démarche d'investigation.
- Enrichir son bagage de supports pédagogiques afin de proposer des situations pédagogiques riches et variées.
- Prendre connaissance des programmes de l'enseignement primaire.
- Prendre le temps de lire et d'analyser ce qui est demandé afin de répondre aux questions avec précision et justesse.
- Porter une attention toute particulière à la syntaxe et à l'orthographe.

2.3.4 Épreuve écrite d'application : histoire, géographie, enseignement moral et civique

L'épreuve a pour objectif d'apprécier la capacité du candidat à proposer une démarche d'apprentissage progressive et cohérente.

Au titre d'une session, la commission nationale compétente détermine deux composantes parmi les trois enseignements suivants : histoire, géographie, enseignement moral et civique.

L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3). Elle peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat

Elle peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat.

L'épreuve est notée sur 20.

Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout document et de tout matériel électronique est rigoureusement interdit.

Les domaines concernés seront traités successivement avec une présentation de chaque sujet, suivie des conseils du jury.

Composante : Histoire 14 points

1. À partir de vos connaissances et du dossier documentaire ci-joint, montrez que le personnage de Simone Veil est un appui pour enseigner le thème 3 « La France, des guerres mondiales à l'Union Européenne » du programme d'Histoire en classe de CM2.

Pourquoi le recours aux acteurs et aux témoins du passé favorise-t-il l'apprentissage de l'Histoire ?

2. Vous préparez une séquence d'enseignement relative au repère annuel de progression « Deux guerres mondiales au XXème siècle » à partir de Simone Veil. Précisez pour chaque séance, son titre, les compétences et les connaissances travaillées, ainsi que les documents que vous exploitez (présents ou non dans le dossier documentaire ci-joint), en justifiant votre choix de ces derniers.
3. Dans le cadre d'une séance de votre séquence, vous utilisez un extrait des bandes dessinées du dossier documentaire ci-joint (document n°5 et/ou document n°6). Indiquez et justifiez votre choix, détaillez l'exploitation pédagogique que vous en faites en classe, et proposez la trace écrite que vous produisez avec les élèves.

Composante : Enseignement Moral et Civique 6 points

4. Vous enseignez en classe de CM2. Vous souhaitez travailler sur le thème de l'égalité entre les filles et les garçons dans le cadre du programme d'Enseignement Moral et Civique. Détaillez une séance durant laquelle vous exploitez le document 9 et/ou le document 10 du dossier documentaire ci-joint.

2.3.4.1 Remarques d'ordre général sur l'ensemble des copies

Le jury a apprécié les candidats avec une culture historique qui a permis de comprendre les enjeux du corpus de documents proposé. De manière générale, les candidats montrent une certaine connaissance des éléments biographiques du personnage de Simone Veil et de son importance dans l'enseignement de l'histoire.

Plusieurs copies témoignent d'une difficulté à analyser les documents ce qui limite leur exploitation dans une séance cohérente. Certains candidats ont passé trop de temps sur la question 1 ce qui les a mis en difficulté pour traiter les autres questions. Des concepts sont parfois peu maîtrisés notamment sur la composante EMC et l'égalité fille – garçon.

D'une manière générale, les qualités orthographique et syntaxique étaient insuffisantes et la présentation des copies peu soignée.

2.3.4.2 Conseils aux candidats pour se préparer à l'épreuve

- La présentation de la séquence sous forme de tableau est généralement plus lisible et permet aux candidats de mieux respecter la demande.
- Le jury recommande de formuler des phrases courtes pour une meilleure syntaxe et de se relire pour rendre une copie conforme aux attentes.
- Concernant l'ensemble du sujet, les candidats veilleront à structurer davantage leurs écrits pour permettre d'apprécier la cohérence de leur pensée et des actions qui en découlent.
- Il convient de mettre à jour ses connaissances disciplinaires.
- Prendre appui sur le corpus de documents et faire le lien avec ses connaissances pour argumenter son propos témoigne d'une culture générale conforme aux attendus du concours.

2.3.5 Épreuve écrite d'application dans le domaine des Arts

L'épreuve a pour objectif d'apprécier la capacité du candidat à proposer une démarche d'apprentissage progressive et cohérente. Au titre d'une session, la commission nationale compétente détermine deux composantes parmi les trois enseignements suivants : éducation musicale, arts plastiques, histoire des arts.

L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3). Elle peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat.

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout document et de tout matériel électronique est rigoureusement interdit.

L'épreuve est notée sur 20.

Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

A – Composante éducation musicale – Cycle 3 et dossier documentaire 10 points

En tirant parti des éléments fournis dans le dossier joint, vous proposerez une fiche de préparation en vue d'une séance relative au domaine de l'éducation musicale au cycle 3. Votre proposition devra être argumentée et vos choix seront justifiés.

Vous vous appuyerez sur les points de programme suivants :

Écouter, comparer et commenter Explorer, imaginer et créer

Votre proposition permettra d'éclairer le jury sur votre connaissance du cadre réglementaire et des conditions spécifiques de l'enseignement de l'éducation musicale **au cycle 3**.

B – Composante arts plastiques – Cycle 1 et dossier documentaire 10 points

En tirant parti des éléments fournis dans le dossier joint, vous proposerez une fiche de préparation dans le domaine des productions plastiques et visuelles pour une classe de cycle 1.

Votre proposition devra être argumentée et vos choix seront justifiés.

Vous vous appuyerez sur le(s) point(s) de programme suivant(s) :

Les productions plastiques et visuelles

Votre fiche de préparation permettra d'éclairer le jury sur votre connaissance du cadre réglementaire et des conditions spécifiques de l'enseignement des arts du visuel **au cycle 1**.

2.3.5.1 Remarques d'ordre général sur l'ensemble des copies

Une forte disparité entre les copies a pu être observée, notamment au niveau de la capacité à analyser, à créer du lien entre les documents du corpus et les pratiques pédagogiques proposées.

Beaucoup de candidats ont des difficultés syntaxiques et orthographiques.

Dans les fiches de préparation, les candidats confondent le commentaire ou la description d'une activité avec une analyse argumentée.

2.3.5.2 Conseils aux candidats pour se préparer à l'épreuve

- S'entraîner à écrire et structurer une analyse (introduction, développement, conclusion).
- Prendre en compte et articuler à son développement l'ensemble des documents en citant certaines phrases des écrits, en s'attachant à analyser les particularités des œuvres.
- Les candidats les mieux préparés ont été en capacité de générer une fiche de préparation incluant diverses informations telles que des éléments de temporalité, les modalités de répartition des élèves, le matériel nécessaire, etc.
- La rédaction de l'introduction n'est pas maîtrisée pour de nombreux candidats.
- D'une manière générale, la prise en compte du rythme et des percussions corporelles à l'aune des analyses de la chanson de Hindi Zahra, Beautiful Tango (document 1) et des Illustrations pour des percussions corporelles (document 2) sont des concepts bien compris.
- En revanche, les candidats sont généralement en difficulté pour aborder l'analyse et les apports de la démarche exploratoire provenant de l'étude de l'extrait du document 3 en arts plastiques : Claude REYT, Les arts plastiques à l'école.
- Enfin, aucune copie sans erreur orthographique n'a été observée !

2.3.5.3 Observations concernant les réponses des candidats

Le jury rappelle que l'analyse doit prendre appui sur l'ensemble du corpus documentaire dont il convient de faire une analyse critique en relevant les éléments supports à l'argumentation et les éléments à remettre en cause. Il semble indispensable de rappeler qu'un candidat à un concours de cadre A de la fonction publique doit être en capacité de servir une démonstration, ce qui consiste au minimum à structurer l'écrit en justifiant et argumentant ses choix. Quelques candidats livrent une analyse pédagogique de la fiche de préparation sans prendre en compte la dimension didactique des arts plastiques. Il est utile de posséder un bagage culturel suffisant pour mobiliser des connaissances culturelles et artistiques en lien avec les œuvres et/ou les artistes qui sont évoqués dans le sujet.

L'importance de la rencontre/de la confrontation des élèves aux œuvres afin d'exprimer un ressenti, de faire le lien avec le vécu et la sensibilité de l'élève est bien prise en compte par les meilleurs candidats. Ceux-ci veillent à accorder une place de choix à la verbalisation et aux échanges entre pairs.

En revanche, le jury s'inquiète des carences observées concernant le lexique spécifique aux arts et aux notions plastiques, ce qui pénalise les candidats. Plus alarmant, le peu de réflexion des candidats sur les modalités d'évaluation des progrès des élèves dans le domaine artistique.

3 Épreuves d'admission

3.1 Nombre de candidat admissibles et seuils d'admissibilité

Concours	Candidats présents	Candidats admissibles		Seuil d'admissibilité	Nombre de postes
		Nombre	%		
Concours externe public	502	328	65,3%	10,00	220
3 ^{ème} concours public	145	67	46,2%	10,00	22
2 nd concours interne public	48	26	54,2%	9,67	16
Concours externe privé	34	17	50,0%	10,00	10
2 nd concours interne privé	8	6	75,0%	9,17	2

Concours	Admis		Admis sur LC		Refusés		Éliminés*		Absents		Total
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	
Concours externe public	220	67,1%	50	15,2%	48	14,6%	4	1,2%	6	1,8%	328
3 ^{ème} concours public	22	32,8%	22	32,8%	21	31,3%	1	1,5%	1	1,5%	67
2 nd concours interne public	15	57,7%	0	0,0%	10	38,5%	--	--	1	3,8%	26
Concours externe privé	10	58,8%	4	23,5%	3	17,6%	--	--	--	--	17
2 nd concours interne privé	2	33,3%	3	50,0%	0	0,0%	1	16,7%	--	--	6
TOTAL	269	60,6%	79	17,8%	80	18,5%	6	1,4%	8	1,8%	444

*note éliminatoire ou absence à une des deux épreuves d'admission

3.2 Moyennes par épreuve des candidats admissibles

Épreuve	Concours externe public	3 ^{ème} concours public	2 nd concours interne public	Concours externe privé	2 nd concours interne privé
Français	12,52	13,62	12,27	13,29	10,17
Mathématiques	12,52	12,21	11,85	13,47	11,08
Application	13,10	12,04	12,60	12,26	12,83
Sciences et technologie	13,33	12,33	12,25	13,11	12,50
Histoire-Géo-EMC	12,82	11,72	13,56	11,31	12,90
Arts	13,38	11,79	11,50	--	--
Moyenne générale	12,71	12,62	12,24	13,01	11,36

3.3 Moyennes des épreuves d'admission

Épreuve	Concours externe public	3 ^{ème} concours public	2 nd concours interne public	Concours externe privé	2 nd concours interne privé
Leçon / 20	11,95	10,45	10,50	11,59	11,83
Entretien / 20	12,38	10,27	9,30	12,94	10,50
EPS / 10	5,97	4,91	4,46	6,35	3,83
Motivation / 10	6,41	5,36	4,84	6,59	4,00
Langue vivante*	13,36	12,13	9,50	12,17	10,00
Moyenne globale	12,38	11.12	10.58	12.51	10.79

*seuls les points supérieurs à 10 sont pris en compte (10% des candidats inscrits ne se sont pas présentés)

3.4 Moyennes des candidats admis

Concours	Admis sur liste principale	Moyenne épr. écrites d'admissibilité	Moyenne épr. orales d'admission	Moyenne globale des admis	Seuil admission sur liste principale	Admis sur liste complémentaire	Seuil admission sur liste complémentaire
Externe public	220	13,20	14,45	14,30	11,11	50	9,00
3 ^{ème} public	22	13,28	15,64	15,03	13,22	22	9,00
Interne public	15	12,69	12,71	12,75	9,72	0	---
Externe privé	10	13,33	15,31	14,83	11,11	4	9,28
Interne privé	2	11,50	17,00	15,17	13,39	3	9,28

3.5 Profil des candidats admis

Concours	Femmes	Hommes	Âge moyen	+ jeune	+ âgé(e)
Concours externe public	86,8%	13,2%	27 ans	22 ans	49 ans
3 ^{ème} concours public	81,8%	18,2%	38 ans	26 ans	52 ans
2 nd concours interne public	80,0%	20,0%	35 ans	22 ans	50 ans
Concours externe privé	80,0%	20,0%	28 ans	23 ans	42 ans
2 nd concours interne privé	100,0%	0,0%	34 ans	31 ans	37 ans
	85,9%	14,1%			

3.6 Épreuve de leçon

Durée : 1 heure | Coefficient : 4

L'épreuve porte successivement sur le français et les mathématiques. Elle a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement à l'école primaire dans chacune de ces matières, permettant d'apprécier la maîtrise disciplinaire et la maîtrise des compétences pédagogiques du candidat. Le jury soumet au candidat deux sujets de leçon, l'un dans l'un des domaines de l'enseignement du français, l'autre dans celui des mathématiques, chacun explicitement situé dans l'année scolaire et dans le cursus de l'élève.

Afin de construire le déroulé de ces séances d'enseignement, le candidat dispose en appui de chaque sujet d'un dossier fourni par le jury et comportant au plus quatre documents de nature variée : supports pédagogiques, extraits de manuels scolaires, traces écrites d'élèves, extraits des programmes... Le candidat présente successivement au jury les composantes pédagogiques et didactiques de chaque leçon et de son déroulement. Chaque exposé est suivi d'un entretien avec le jury lui permettant de faire préciser ou d'approfondir les points qu'il juge utiles, tant sur les connaissances disciplinaires que didactiques.

L'épreuve est notée sur 20. **La note 0 est éliminatoire.**

3.6.1 Moyennes et répartition des notes

Concours externe public	3 ^{ème} concours public	2 nd concours interne public	Concours externe privé	2 nd concours interne privé
11,95	10,45	10,50	11,59	11,83

Concours	0	> 0 et ≤ 5	> 5 et ≤ 10	> 10 et ≤ 15	< 15
Externe public	0,9%	0,9%	7,5%	26,4%	41,0%
3 ^{ème} public	0,0%	0,0%	13,6%	36,4%	33,3%
Interne public	0,0%	0,0%	8,0%	48,0%	28,0%
Externe privé	0,0%	0,0%	5,9%	41,2%	29,4%
Interne privé	0,0%	0,0%	16,7%	16,7%	33,3%

3.6.2 Durée des exposés de l'épreuve de leçon en français et en mathématiques

Pourcentage de candidats	...dont l'exposé a duré moins de 5 min	... dont l'exposé a duré moins de 10 min	... dont l'exposé a duré 10 à 15 min
Français	1,5%	26,0%	72,5%
Mathématiques	3,0%	29,0%	68,0%

3.6.3 Observations générales

Les candidats se sont montrés majoritairement capables de réflexivité en s'appuyant sur le questionnement des membres du jury, démontrant ainsi leur capacité à proposer des adaptations adéquates à leur séance d'enseignement. Ils ont su prendre en compte le niveau de la classe ciblée et montrer une projection pertinente dans le cycle. Les connaissances didactiques et pédagogiques sont solides chez les candidats les plus performants. Une majorité des candidats s'exprime clairement et les propos sont bien structurés, témoignant d'une bonne préparation à l'épreuve de leçon. Il faut noter cette année, l'utilisation pertinente du tableau par de nombreux candidats.

En revanche, chez les candidats les plus fragiles, on note des difficultés majeures de compréhension et d'expression orale, ainsi qu'une prise en compte partielle des éléments du corpus. Certains d'entre eux rencontrent des difficultés lors de la présentation des situations en maternelle, notamment en termes d'organisation, de gestion de classe, de connaissances du développement de l'enfant et des attendus de fin de maternelle. Les connaissances didactiques en mathématiques sont souvent fragiles ou non maîtrisées, notamment les concepts de nombre et de chiffre.

Que ce soit pour le français ou les mathématiques, les guides officiels sont rarement cités et, lorsque c'est le cas, les principes généraux n'en sont pas bien connus.

3.6.4 Remarques concernant l'épreuve de leçon en français

3.6.4.1 Principales réussites des candidats

Les candidats les plus performants ont démontré une solide maîtrise des connaissances disciplinaires en français, notamment en ce qui concerne le principe alphabétique, la conscience phonologique et les démarches en production d'écrit. Ils saisissent immédiatement les enjeux de ces domaines et les intègrent efficacement dans leur présentation. Ils ont connaissance des documents institutionnels et maîtrisent le vocabulaire et les concepts didactiques ou pédagogiques qu'ils emploient.

Les meilleurs candidats ont su proposer une leçon structurée avec l'annonce claire d'une problématique et d'un plan basé sur l'analyse complète du corpus. Leur propos a articulé réflexion et exemples concrets, témoignant ainsi d'une projection dans le métier. Le jury a apprécié que les candidats exposent la planification détaillée d'une séance d'apprentissage, incluant toutes les phases et les modalités de différenciation.

Les candidats les plus performants ont évoqué le rôle du professeur et les modalités de travail de groupe avec recul et réflexion.

Par ailleurs, le jury tient à souligner la capacité de nombreux candidats à entrer dans une controverse professionnelle et à échanger de manière constructive et sincère : certains n'hésitant pas à indiquer honnêtement leurs limites et/ou à faire évoluer leurs propositions suite au dialogue entrepris.

3.6.4.2 Principales difficultés rencontrées par les candidats

Les candidats les plus fragiles ont eu des difficultés à se détacher de leurs notes et à analyser l'intégralité du corpus, notamment les productions des élèves. Leur manque de connaissances didactiques les amène à utiliser un vocabulaire qu'ils ne maîtrisent pas et à proposer des séances trop génériques qui viennent paraphraser le corpus.

Ce manque de préparation conduit à des propositions de leçon confuses au sein desquelles l'hétérogénéité n'est pas perçue et les propositions de différenciations sont peu étayées.

Conscients de leurs lacunes, certains candidats ont eu des difficultés à gérer leur stress face au jury.

3.6.4.3 Conseils pour se préparer à cette épreuve

De manière pratique lors de l'épreuve :

- Se détacher de ses notes et adapter son débit de parole.
- Numéroter les pages de ses notes pour éviter les pertes de temps et écrire uniquement sur le recto.
- Analyser l'ensemble des documents du corpus pour cerner la problématique.
- Adopter une posture ouverte à l'échange et être capable de revisiter ses propositions suite au questionnement du jury.

Lors de la présentation de la leçon :

- Présenter de manière claire la structuration de la séance.
- Se référer explicitement aux ressources institutionnelles.
- Illustrer son propos par des exemples concrets et pertinents.
- Justifier ses choix pédagogiques à partir des éléments saillants du corpus.
- Utiliser des termes dont on maîtrise le sens.

En amont :

- Approfondir ses connaissances en didactique, notamment en maternelle. Les guides téléchargeables sur le site Eduscol viendront nourrir utilement les candidats.
- S'appropriier le vocabulaire spécifique à l'enseignement et à la conception de séances.
- S'entraîner à exprimer son propos face à un public afin d'éliminer le maximum de tics de langage.

3.6.5 Remarques concernant l'épreuve de leçon en mathématiques

3.6.5.1 Principales réussites des candidats

De manière générale, les candidats ont démontré une grande capacité de réflexion sur leur séance, ce qui leur permet de proposer des adaptations adéquates en réponse aux questions du jury. Ils prennent en compte le niveau de classe ciblé et montrent une projection pertinente dans le cycle. Pour les candidats les plus performants, les connaissances pédagogiques et didactiques sont solides. Ils s'expriment clairement, le propos est structuré et bien étayé. Manifestement, ces candidats se sont bien préparés à l'épreuve du concours.

Les meilleurs candidats ont fait preuve d'une planification détaillée de leurs séances d'apprentissage, incluant différentes phases clairement mentionnées. Ils ont su présenter les modalités d'évaluation et de différenciation de manière pertinente, démontrant une bonne connaissance des différents types d'évaluation. L'utilisation des

documents du corpus pour la construction de la séance a été bien maîtrisée. De plus, les candidats ont souvent fait référence au rôle du professeur, montrant une compréhension approfondie de leurs responsabilités pédagogiques.

Les propositions de travail en groupes, îlots ou ateliers étaient fréquentes, ce qui témoigne de leur volonté de varier les approches pédagogiques. L'utilisation du tableau pour la démonstration d'une phase de la séance a également été remarquée et appréciée. En réponse aux questions du jury, les candidats ont su faire preuve d'une analyse réflexive, montrant une capacité à se remettre en question et à reconstruire la séance proposée si nécessaire. Leur honnêteté a été particulièrement appréciée, notamment lorsqu'ils admettaient ne pas savoir ou ne pouvoir répondre à certaines questions.

L'appropriation des documents du sujet était manifeste chez de nombreux candidats, et les objectifs des leçons étaient souvent précis et bien définis. Les exposés étaient bien structurés, reflétant une préparation sérieuse et approfondie. Une des compétences notables observées a été leur capacité à faire le lien entre théorie et pratique, en explicitant des gestes professionnels pour la mise en œuvre des apprentissages. Bien que rares, certaines propositions de démarches d'enseignement explicite ont été très appréciées par le jury.

En somme, les candidats ont montré une bonne maîtrise du vocabulaire mathématique, une solide connaissance de la didactique et du vocabulaire pédagogique, ainsi que des ressources officielles, ce qui a été particulièrement valorisé par le jury.

3.6.5.2 Principales difficultés rencontrées par les candidats

Les candidats ont rencontré plusieurs difficultés lors de leurs présentations. Tout d'abord, l'intégration de l'évaluation dans la séance ou la séquence proposée a souvent été insuffisante. La verbalisation des actions mathématiques, tant par l'enseignant que par les élèves, a été rarement présentée, ce qui a limité la clarté des procédures mathématiques exposées.

L'analyse du corpus de documents a manqué de profondeur, les candidats n'identifiant pas toujours les enjeux cruciaux des documents fournis. De plus, l'analyse des traces écrites a souvent été négligée, limitant la mise en œuvre efficace des séances d'apprentissage, de remédiation ou de différenciation. Le rôle de l'enseignant a souvent été réduit à celui d'observateur ou d'organisateur, sans véritablement jouer un rôle actif dans l'enseignement.

Les connaissances didactiques des candidats se sont révélées fragiles, notamment en ce qui concerne les concepts de nombre et de chiffre. Les guides pédagogiques ont rarement été cités et peu de candidats en connaissaient les principes généraux. Les exposés ont parfois été laborieux, avec une paraphrase excessive des documents et une description insuffisante des séances.

Un autre problème fréquemment rencontré a été l'appui sur les documents didactiques sans modifications critiques ni propositions d'alternatives. La maîtrise des contenus disciplinaires a souvent fait défaut, en particulier pour les niveaux de maternelle. Les difficultés d'expression orale étaient notables, avec des propos confus, de nombreuses hésitations et une audibilité réduite.

Enfin, les candidats ont eu du mal à donner du sens aux phases de la séance, et une assurance parfois démesurée a conduit à des erreurs. Ces difficultés montrent la nécessité d'une meilleure formation et préparation des candidats, notamment en ce qui concerne l'évaluation, la verbalisation des actions mathématiques, l'analyse des documents, la maîtrise des contenus disciplinaires, et les compétences en expression orale.

3.6.5.3 Conseils pour se préparer à cette épreuve

- Éviter la relecture complète des documents. Utiliser les documents pour construire la séance et définir les enjeux pédagogiques et didactiques.
- Mettre en avant les connaissances pédagogiques et didactiques, en les intégrant dans l'exposé ou lors de l'entretien.
- S'exprimer sans précipitation et organiser ses notes pour éviter les pertes de temps.
- Justifier les choix didactiques et pédagogiques à partir des éléments saillants du corpus.
- Consulter les guides mathématiques adossés aux programmes officiels : connaître leurs principes généraux pour proposer des séances concrètes.
- Définir les objectifs de la séquence et identifier la place de la séance dans la séquence, proposer une trace écrite et une évaluation.
- Utiliser le tableau pour expliciter les séances.
- Ne pas inventer de connaissances non maîtrisées et éviter des explications incorrectes de l'enseignement explicite.

3.7 Épreuve d'entretien

Durée: **1 heure et 5 minutes** | Coefficient : **2**

L'épreuve se déroule en deux temps :

Un premier entretien (trente minutes) est consacré à l'**éducation physique et sportive**, intégrant la connaissance scientifique du développement et la psychologie de l'enfant.

Le candidat dispose de trente minutes de préparation.

À partir d'un sujet fourni par le jury, proposant un contexte d'enseignement et un objectif d'acquisition pour la séance, il revient au candidat de choisir le champ d'apprentissage et l'activité physique support avant d'élaborer une proposition de situation(s) d'apprentissage qu'il présente au jury.

Cet exposé ne saurait excéder quinze minutes. Il se poursuit par un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie. Cet entretien permet d'apprécier d'une part les connaissances scientifiques du candidat en matière de développement et la psychologie de l'enfant, d'autre part sa capacité à intégrer la sécurité des élèves, à justifier ses choix, à inscrire ses propositions dans une programmation annuelle et, plus largement, dans les enjeux de l'EPS à l'école.

Ce premier entretien est noté sur 10 points.

Un deuxième entretien (trente-cinq minutes) porte sur la **motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier** de professeur au sein du service public de l'éducation.

Cet entretien comporte un premier temps d'échange d'une durée de quinze minutes débutant par une présentation, d'une durée de cinq minutes au maximum, par le candidat des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger. Cette présentation donne lieu à un échange avec le jury pendant dix minutes.

La suite de l'échange, d'une durée de vingt minutes, doit permettre au jury, au travers de deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à :

- s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.) ;
- faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.

Ce deuxième entretien est noté sur 10 points.

L'épreuve est notée sur 20. **La note 0 est éliminatoire.**

3.7.1 Moyenne et répartition des notes de l'épreuve d'entretien

Épreuve	Concours externe public	3 ^{ème} concours public	2 nd concours interne public	Concours externe privé	2 nd concours interne privé
Entretien / 20	12,38	10,27	9,30	12,94	10,50
EPS / 10	5,97	4,91	4,46	6,35	3,83
Motivation / 10	6,41	5,36	4,84	6,59	4,00

Concours	0*	> 0 et ≤ 5	> 5 et ≤ 10	> 10 et ≤ 15	> 15
Concours externe public	0%	6,5%	28,7%	34,6%	30,2%
3 ^{ème} concours public	0%	18,2%	37,9%	18,2%	25,8%
2 nd concours interne public	0%	16,0%	48,0%	20,0%	16,0%
Concours externe privé	0%	11,8%	23,5%	23,5%	41,2%
2 nd concours interne privé	0%	50,0%	16,7%	16,7%	16,7%

* note éliminatoire

3.7.2 Répartition des notes (sur 10) par sous épreuve

Concours	Éducation physique et sportive			Motivation et aptitude à se projeter dans le métier		
	0*	> 0 et ≤ 5	> 5 et ≤ 10	0*	> 0 et ≤ 5	> 5 et ≤ 10
Concours externe public	0%	39,9%	60,1%	0,0%	35,5%	64,5%
3 ^{ème} concours public	0%	53,0%	47,0%	1,5%	53,0%	45,5%
2 nd concours interne public	0%	64,0%	36,0%	0,0%	64,0%	36,0%
Concours externe privé	0%	35,3%	64,7%	0,0%	35,3%	64,7%
2 nd concours interne privé	0%	66,7%	33,3%	16,7%	50,0%	33,3%

* note éliminatoire

3.7.3 Remarques concernant l'épreuve d'entretien

Pour la partie portant sur l'éducation physique et sportive, les meilleurs candidats ont démontré une bonne structuration du propos et une compréhension approfondie des enjeux de l'EPS. Ils ont proposé une ou des situations d'apprentissage complètes (objectif, but, critères de réussite et de réalisation, consignes...) et adaptées, intégrant des mesures de sécurité et d'inclusion, et établissant des liens pertinents avec d'autres disciplines et l'actualité. En revanche, les candidats en difficulté manquent de connaissances scientifiques et didactiques, peinent à structurer leurs propos et à proposer des situations d'apprentissage progressives et motivantes. Par ailleurs, ils ont du mal à préciser le rôle de l'enseignant tant en situation d'enseignement qu'au contact d'autres acteurs comme des intervenants sportifs.

Pour la partie motivation et parcours professionnel, il est à noter que la majorité des propos étaient structurés et bien préparés en amont. Les meilleurs candidats ont su faire le lien avec le référentiel de compétences professionnelles enseignant et ont témoigné d'une bonne connaissance du système éducatif dont ils se perçoivent comme de futurs acteurs. Ils ont intégré les notions de co-éducation et de travail en équipe. Les candidats fragiles affichent des motivations autocentrées et manquent d'ambition pour les élèves. Ils ont du mal à valoriser leurs expériences et peinent à se projeter dans le métier de manière réaliste.

Enfin, la dernière partie dédiée aux mises en situation professionnelle a été davantage réussie que les années précédentes. Les commissions ont toutes souligné une meilleure compréhension des valeurs de la République et de la laïcité, notamment pour les candidats issus de Master MEEF. Le lien entre qualité de la préparation et réussite des candidats est ici particulièrement démontré. Les candidats les plus performants ont su situer les enjeux des situations proposées et apporter des réponses nuancées, plurielles mais portant un véritable positionnement institutionnel. À contrario, les candidats les plus fragiles manquent de recul, de connaissances des dispositifs et textes officiels, et donnent des réponses superficielles. Ils peinent à passer de la situation particulière à une réflexion plus générale et restent sur des propositions incomplètes telles que parler avec l'élève ou s'entretenir avec la famille de l'élève sans percevoir la pluralité des réponses possibles et les divers acteurs en jeu.

3.7.4 Conseils aux candidats pour la partie EPS

De manière pratique lors de l'épreuve :

- Analyser avec précision le sujet et proposer des hypothèses de la ou des difficultés sous-tendues dès l'introduction.
- Se détacher de ses notes et adapter son débit de parole.
- Ne pas hésiter à utiliser le tableau pour schématiser les situations proposées.
- Envisager les éléments de sécurité dans la préparation des séances.

Lors de la présentation de la leçon :

- Structurer clairement le propos et se tenir au plan annoncé.
- Identifier précisément les difficultés cognitives, affectives et motrices que peuvent rencontrer les élèves.
- Exposer et justifier ses choix didactiques et pédagogiques.
- Faire le lien avec les autres disciplines.
- Prendre en compte les enjeux langagiers en maternelle.
- Repositionner l'EPS dans un contexte plus large (santé, vivre ensemble).
- Penser en termes de progressivité des apprentissages et d'évaluation.
- Proposer des séances qui aient du sens et qui engagent les élèves de manière significative.
- Se montrer à l'écoute du jury et ne pas hésiter à enrichir ses propositions ou à les modifier le cas échéant.

En amont :

- S'entraîner afin de respecter le temps d'exposé.
- S'appropriier les programmes de l'EPS, notamment les spécificités de la maternelle.
- Travailler la didactique de l'EPS et notamment différencier critères de réussite, de réalisation et objectifs d'apprentissage.
- Consolider ses connaissances sur les habiletés motrices et le développement physiologique des enfants.
- Connaître les normes d'encadrement et le rôle des intervenants. Par exemple, identifier le maître-nageur comme expert et intégrer son rôle dans la prise en charge des groupes.
- Pour les activités aquatiques, connaître les transformations motrices fondamentales et les étapes de progression des élèves.

3.7.5 Conseils aux candidats pour la partie motivation et parcours professionnel

- Structurer sa présentation à l'aide d'un plan et organiser ses idées autour des compétences que l'on souhaite valoriser.
- Établir des liens entre les expériences professionnelles ou personnelles et le référentiel de compétences professionnelles des enseignants en évitant la simple description d'activités.
- En cas d'expérience en classe (stage d'observation, contractuel...) faire preuve d'un retour réflexif.
- Une immersion en classe est vivement conseillée avant de se présenter au concours afin de lever des représentations personnelles datées.
- Ne pas hésiter à mettre en avant son mémoire professionnel en cas de parcours MEEF et ses éventuelles applications en classe.
- Se montrer sincère et authentique dans sa présentation. Il n'y a pas de parcours type attendu.
- Repositionner ce choix professionnel en termes d'enjeu de société en ne restant pas égocentré et en termes de positionnement en tant que futur fonctionnaire du service public d'éducation.

3.7.6 Conseils aux candidats pour la partie dédiée aux mises en situation

- Prendre quelques secondes de réflexion afin de répondre sans se précipiter à la situation proposée.
- Proposer une réponse à court, moyen et long terme et penser aux différents acteurs en jeu.
- Ne pas hésiter à évoquer clairement le cadre de la situation proposée : laïcité, égalité fille-garçon, harcèlement, autorité à l'école, co-éducation...
- Ne pas hésiter à réfléchir à voix haute à la situation posée.
- Ne pas ramener toute situation à une question de laïcité.
- Être au clair sur la laïcité et les valeurs de la République. Se référer au Vademecum laïcité disponible sur le site Eduscol pour asseoir ses connaissances et éviter les erreurs (parler de « loi laïcité » alors qu'elle n'existe pas, confondre les droits en matière de port de signes religieux pour les élèves, les parents et les fonctionnaires).
- Connaître les ressources disponibles permettant de transmettre et faire vivre les principes et valeurs de la République.
- Être au clair sur les missions des ATSEM, des AESH, des intervenants sportifs et le rôle des parents agréés et accompagnateurs.
- S'informer sur les relais institutionnels extérieurs à l'école.
- Si un positionnement est attendu de la part des candidats, l'empathie a également sa place dans les réponses apportées.
- Envisager comment la situation aurait pu être évitée.

3.8 Épreuve facultative de langue vivante

Durée : préparation : 30 minutes | épreuve : 30 minutes

Le candidat peut demander au moment de l'inscription au concours à subir une épreuve orale facultative portant sur l'une des langues vivantes étrangères suivantes : **Allemand, Anglais, Espagnol, Italien**

L'épreuve débute par un échange dans la langue choisie permettant au candidat de se présenter rapidement et de présenter un document didactique ou pédagogique, de deux pages au maximum, qui peut être de nature variée : une séance ou un déroulé de séquence d'enseignement, un document d'évaluation, une production d'élève, un extrait de manuel ou de programme, un article de recherche en didactique des langues, etc., fourni par le jury (durée : 10 minutes).

Puis, le candidat expose la manière dont il pourrait inclure et exploiter le document fourni par le jury dans une séance ou une séquence pédagogique. Le candidat explicite les objectifs poursuivis et les modalités d'exploitation du support (exposé : 10 minutes en français suivi d'un échange de 10 minutes dans la langue vivante étrangère choisie).

L'usage du dictionnaire monolingue ou bilingue est autorisé.

Le niveau minimum de maîtrise attendu de la langue correspond au niveau B2 du cadre européen de référence pour les langues.

L'épreuve est notée sur 20. **Seuls les points obtenus au-dessus de 10 sont pris en compte pour l'admission des candidats à l'issue des épreuves.**

L'épreuve facultative de langues vivantes est composée de trois étapes :

- un exposé dans la langue de l'épreuve au cours duquel le candidat se présente ainsi que les documents composant le sujet ;
- un exposé en français de la réponse au sujet ;
- un entretien avec le jury dans la langue de l'épreuve.

Chaque exposé a une durée maximale de dix minutes. Il n'y a pas de minimum. La durée de l'entretien varie selon le temps utilisé pour les deux exposés afin que l'ensemble de l'épreuve dure exactement trente minutes.

Les membres du jury ont observé que **seuls 15% des candidats utilisent pleinement le temps réservé aux exposés** alors qu'un quart ne parlent que la moitié du temps.

Les quatre langues proposées sont l'anglais, l'allemand, l'espagnol et l'italien. Pour la session 2024, il y avait 2 candidats en allemand, 27 en espagnol, 186 en anglais. Aucun candidat en italien.

3.8.1 Langues présentées par les candidats admissibles

Anglais		Allemand		Espagnol		Italien	
Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
186	87 %	2	1 %	27	13 %	0	0 %

3.8.2 Nombre de candidats inscrits et présents à l'épreuve

Concours	Candidats admissibles	Candidats inscrits à l'épreuve de LV		Candidats présents à l'épreuve de LV	
		Nombre	%	Nombre	%
Concours externe public	328	185	56,4%	171	92,4%
3 ^{ème} concours public	67	16	23,9%	16	100,0%
2 nd concours interne public	26	6	23,1%	6	100,0%
Concours externe privé	17	7	41,2%	6	85,7%
2 nd concours interne privé	6	1	16,7%	1	100,0%

3.8.3 Répartition des notes

Concours	≤ 5	> 5 et ≤ 10	> 10 et ≤ 15	> 15
Concours externe public	5,3%	23,4%	32,7%	38,6%
3 ^{ème} concours public	6,3%	25,0%	56,3%	12,5%
2 nd concours interne public	16,7%	16,7%	66,7%	0,0%
Concours externe privé	0,0%	50,0%	16,7%	33,3%
2 nd concours interne privé	0,0%	100,0%	0,0%	0,0%

3.8.4 La maîtrise de la langue étrangère

Concernant la maîtrise de la langue étrangère, les meilleurs candidats ont démontré une bonne fluidité dans l'expression orale. Lors des échanges avec le jury, ces candidats ont fait preuve d'une solide compréhension. Une préparation sérieuse de leur présentation a été constatée, avec des références à des expériences antérieures. Ces candidats ont bien intégré les documents pour construire leurs séances et l'interdisciplinarité a été mise en avant. Ils maîtrisaient les étapes d'une séance de langue vivante et inscrivaient leurs séquences dans une perspective actionnelle avec des projets dépassant les quatre murs de la classe.

Toutefois, un nombre important de candidats a montré des difficultés à envisager les structures langagières à travailler en classe, la dimension grammaticale et phonologique étant souvent sous-estimée. La tâche finale était souvent confuse ou peu envisagée. Le niveau B2 était difficilement atteint, notamment lors des échanges avec le jury. La présentation des documents était souvent succincte et mal organisée, certains candidats ne présentant qu'une compilation d'activités sans réelle structuration.

Des candidats ne possédaient pas les connaissances requises dans la langue de l'épreuve : ils s'exprimaient avec difficulté, sans utiliser le lexique adéquat et sans prononcer correctement, entraînant des contresens ; les accords verbaux et les constructions avec prépositions n'étaient pas toujours maîtrisés.

3.8.5 La partie pédagogique

Afin de bénéficier au mieux des points supplémentaires qui pouvaient être obtenus pendant l'épreuve facultative en langue vivante, des candidats s'étaient préparés sérieusement et possédaient des connaissances solides du cadre européen commun de référence pour les langues ainsi que des 6 compétences langagières et leur place dans le socle commun de connaissances de compétences et de culture. Ces candidats intégraient bien les besoins divers des élèves et inscrivaient leur séance dans une séquence d'apprentissage cohérente avec une prise en compte de l'évaluation.

Cependant, le jury a regretté que, chez certains candidats, les connaissances didactiques et pédagogiques fussent lacunaires. Ainsi, les séances proposées manquaient souvent de structuration et n'étaient pas inscrites dans une séquence d'apprentissage cohérente. Les candidats ne parvenaient pas à formuler les grands enjeux de l'enseignement des langues vivantes à l'école primaire. Les consignes données manquaient souvent de précision et le jury a observé qu'un nombre important de candidats avaient des difficultés à transférer les connaissances théoriques en séquences d'enseignement concrètes. Trop souvent l'activité des élèves n'est pas envisagée,

le professeur semblant seul en scène, monologuant devant la classe. D'ailleurs, pour trop de candidats, l'évaluation n'est pas envisagée et ne permet ni d'ajuster le contenu aux capacités des élèves, ni de mesurer l'efficacité de l'enseignement proposé.

Or, ces compétences pédagogiques représentent des compétences minimales pour un candidat prétendant exercer les métiers difficiles de l'enseignement.

3.8.6 Conseils aux candidats

Les membres du jury recommandent aux candidats de se préparer en apprenant à cerner les attendus d'une séance de langue vivante (structures, vocabulaire, grammaire, phonologie et aspect culturel), à concrétiser les attendus au travers d'une tâche finale, à identifier un objectif clair et à proposer une séance concrète où ils envisagent les interactions entre élèves dans des situations actionnelles. Bien entendu, il convient principalement de travailler l'expression orale en interaction avec le jury ainsi que le niveau en langue vivante. Pour cela, une maîtrise des termes techniques doit être anticipée en préparant la traduction du lexique lié à la pédagogie : interdisciplinarité, programme officiel, tâche finale, perspective actionnelle, etc.

4 Affectation des lauréats des concours publics

Origine des lauréats des concours publics

	CRPE 2024		dont interne public		dont 3ème concours		dont externe public	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Aisne	78	30,2%	4	26,7%	4	18,2%	70	31,8%
Oise	138	53,9%	4	26,7%	13	59,1%	121	55,0%
Somme	41	15,9%	7	46,7%	5	22,7%	29	13,2%
Académie	257	100,0%	15	100,0%	22	100,0%	220	100,0%

Taux de satisfaction des lauréats des concours publics

Concours	Candidats affectés sur leur vœux 1		Candidats affectés sur leur vœux 2		Candidats affectés sur leur vœux 3		Postes
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	
Externe	154	70,0%	63	28,6%	3	1,4%	220
3ème concours	22	100,0%	0	0,0%	0	0,0%	22
Interne	15	100,0%	0	0,0%	0	0,0%	15
Académie	191	74,3%	63	24,5%	3	1,2%	257

Diplôme détenu par les lauréats du concours externe (MEEF : masters métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation)

Académie		Affectation Aisne		Affectation Oise		Affectation Somme	
MEEF	Non MEEF	MEEF	Non MEEF	MEEF	Non MEEF	MEEF	Non MEEF
177	43	62	8	92	29	23	6
68,9%	31,1%	79,5%	20,5%	66,7%	33,3%	56,1%	14,6%

5 Ressources numériques pour préparer le concours



Informations sur les métiers du professorat de l'Éducation
<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/>

devenirenseignant.gouv.fr

En reconversion → Étudiant → Lycéen →

Rechercher

Choisir d'être enseignant ▾ Découvrir les métiers ▾ Se former ▾ Recrutement ▾ Ressources ▾

Devenir enseignant

Vous êtes en reconversion
Découvrir les métiers et les modalités de recrutement.
[Accéder au profil →](#)

Vous êtes étudiant
Découvrir les parcours de formation et préparer les concours.
[Accéder au profil →](#)

Vous êtes lycéen
Découvrir les métiers et trouver sa formation.
[Accéder au profil →](#)



Pour découvrir le métier de professeur des écoles
<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/etre-professeur-des-ecoles-67>



Renseignements sur les concours publics
<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/enseigner-de-la-maternelle-l-elementaire-le-crpe-85>



Renseignements sur les concours de l'enseignement privé sous contrat
<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/enseigner-dans-une-ecole-privée-sous-contrat-le-concours-d-acces-lechelle-de-remuneration-des-175>



Ressources pour préparer le concours
<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/ressources>



Programmes des concours
<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/programmes-des-concours-de-recrutement-de-professeurs-des-ecoles-1160>



Information et accompagnement des professionnels de l'éducation - ÉDUSCOL
<https://eduscol.education.fr/>



Le calendrier des concours de recrutement de professeurs des écoles de la session 2025
<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/le-calendrier-des-concours-de-recrutement-de-professeurs-des-ecoles-de-la-session-2025-1091>